

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7591 SÉANCE DU 31 mars 2025

Sont présents:

Pierre Picard	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial (absent)
Yves Sioui	Chef familial

Tina Durand Secrétaire

**POLITIQUE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
CONCERNANT LES EMPLOYÉS**

Attendu que la direction des Ressources humaines (**DRH**) a entrepris un processus de révision continu de l'ensemble des politiques en matière de gestion des ressources humaines et qu'elle estime qu'il y a lieu d'actualiser les politiques existantes;

Attendu que la DRH recommande l'adoption de la *Politique relative à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels concernant les employés (Politique)*;

Attendu qu'en adoptant la Politique, le Conseil de la Nation huronne-wendat souhaite établir des pratiques claires et uniformes pour la gestion des renseignements personnels afin d'assurer leur confidentialité et d'éviter tout usage inapproprié ou toute atteinte à la vie privée;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7591 SÉANCE DU 31 mars 2025

**POLITIQUE RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET À LA
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS
CONCERNANT LES EMPLOYÉS**

Attendu que l'adoption d'une politique officielle permet d'assurer la conformité aux meilleures pratiques et de réduire les risques juridiques, financiers et réputationnels;

Attendu que la Politique contribuera à améliorer l'efficacité des processus internes et à renforcer la sécurité et la confidentialité des informations personnelles des employés.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial William Romain, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **D'adopter** la *Politique relative à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels concernant les employés (Politique)* laquelle est réputée faire partie intégrante de la présente résolution et avoir été adoptée en même temps qu'elle;
- **Que** la direction des Ressources humaines (**DRH**) est responsable de la Politique;
- **D'autoriser** la DRH à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'elle peut, à sa discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 mars 2025 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND